

# INTERNAT DU LYCEE PHILIPPE LAMOUR - ETAT DES LIEUX

**CHAMBRE N ° .... MURS ET MOBILIER DU COTE GAUCHE / DROIT (entourer)**

**NOM .....ET PRENOM .....DE L'ELEVE INTERNE**

1°) Plan des chambres conjointes :

Armoire de droite	Armoire de gauche	Bureau de gauche	Lit de gauche
Salle d'eau		Bureau de droite	Lit de droite
		Bureau de gauche	Lit de gauche
Armoire de gauche	Armoire de droite	Bureau de droite	Lit de droite

2°) Les équipements et matériels confiés à l'élève interne :

MURS	ETAT
Au-dessus du lit	neuf
Au dessus du bureau	neuf
Au dessus de la table de chevet	neuf
MOBILIERS	ETAT
Un lit 90 x 200	neuf
Un matelas 90 x 200	neuf
Une alèse	neuve
Une table de chevet	neuve
Une table de bureau	neuve
Une chaise de bureau	neuve
Une lampe murale	neuve
Une armoire	neuve

3°) Les équipements et le matériel mis en commun dans la salle d'eau (2 lavabos, 2 patères, 1 douche, 1 radiateur) ainsi que le radiateur commun de la chambre sont en état neuf.

4°) En cas de détérioration par l'élève sur les équipements confiés ou mis en commun, le prix des réparations fera l'objet d'une facturation à la famille par le lycée Philippe Lamour :

⇒ Ni scotch, ni punaise, ni pâte à fixer sur les murs (utiliser le tableau blanc)

5°) Tout dysfonctionnement d'un équipement ou d'un matériel sera signalé au responsable de dortoir. Pour le confort de tous, un petit nécessaire de nettoyage est mis à disposition dans les salles d'eau.

Fait à Nîmes le ..... « Lu et approuvé »,

Le responsable de l'élève interne,

L'élève interne,